

L'ALOSIEN

QUE DE NAOU

BULLETIN MUNICIPAL D'ALOS N° 11

JANVIER 2025



Mairie d'ALOS

☎ 05 61 66 45 60

e-mail : commune.alos@orange.fr

Directeur de Publication : Alain TORTET

Rédaction et mise en page : Brigitte DURAN - Adeline MAUDUIT
Martine TAJAN

Alosiennes, Alosiens,

Chaque année, à pareille époque, le Bulletin Municipal retrace l'historique des actions engagées par la Municipalité.

Au-delà des informations locales, il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires ainsi que des informations pratiques, susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Pour les internautes, le site « Alos.fr » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la Commune et, notamment les comptes rendus des séances des Conseils Municipaux.

Bien que notre pays subisse les effets d'une crise importante, nous continuons à avancer avec, toutefois, plus de prudence car les plans de financement de nos divers projets sont, inévitablement, plus difficiles à élaborer.

Malgré toutes ces contraintes, nous avons pu finaliser les projets engagés :

-  Toiture Mairie
-  Réfection de l'appartement au-dessus de la Mairie
-  Reprise d'une partie du Chemin d'Esquenac (100 mètres)
-  Soubassement des murs de l'Eglise
-  Concernant le pont de La Rivière, des études complémentaires sont en cours. Nous partons sur l'option « réparation »
-  Installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'Eglise

Du 16 Janvier 2025 au 20 Février 2025 aura lieu le recensement de la population.

Je remercie toutes les Associations qui s'investissent pour faire prospérer et dynamiser notre village.

Le Conseil Municipal, et moi-même, vous adressons nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année 2025.

Le Maire,
Alain TORTET



Chères Alosiennes, chers Alosiens,

Toutis Per Alos poursuit le chantier annoncé en 2024. Les soubassements côté droit sont finis et déjà trois échafaudages sont dressés pour accueillir le plâtrier et ensuite l'artiste peintre. Les travaux devraient s'achever au printemps 2025.

L'association a bénéficié d'une subvention de 13000€ de la Fondation de France. Cette aide conséquente a impulsé cette nouvelle phase ! Nous envisageons aussi la restauration du petit autel Saint Joseph (côté droit) afin de donner un aspect achevé à la tranche 2.

Nous remercions la mairie d'Alos d'avoir pris en charge les travaux structurels comme les soubassements, la condamnation des deux portes des sacristies et le renforcement d'un linteau. Sans cette participation, TTPA ne pourrait pas engager les travaux d'embellissement.

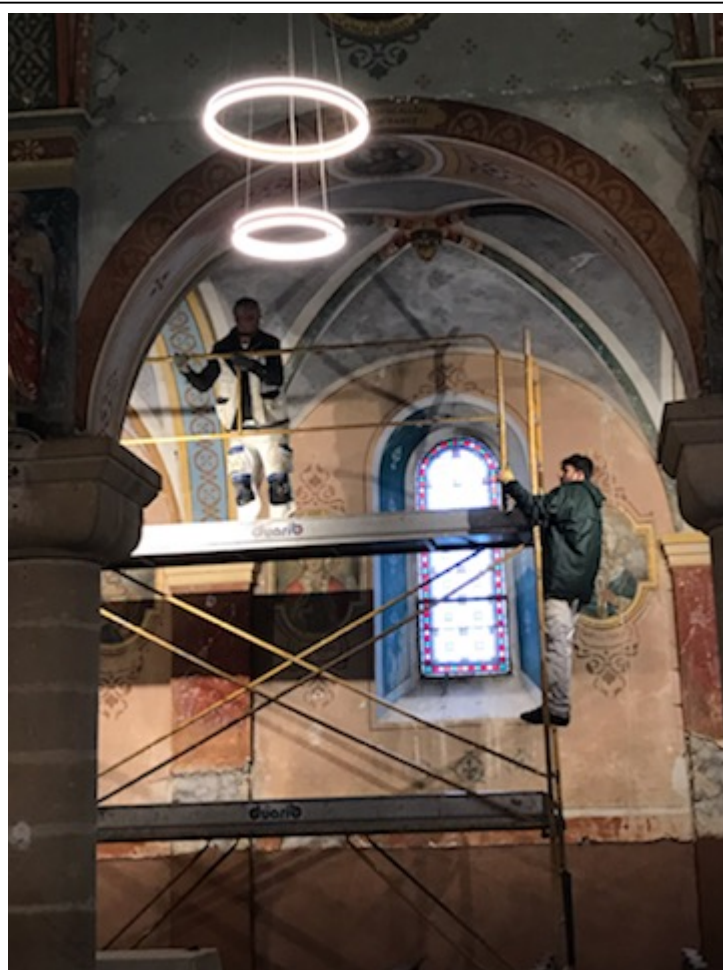
Bien sûr les dons des Alosiens contribuent au succès de Toutis Per Alos. 122 adhérents et donateurs nous soutiennent et participent à nos animations.

Le loto se tiendra le 19 avril 2025. Nous attendons nombreux les joueurs !

Au plaisir de vous retrouver tout au long de l'année 2025.

Bonne Année

Sylvie Martres



Montage de l'échafaudage côté droit de l'église

Pour nous contacter : (adhésions, dons, collecte d'objets pour vide grenier, etc....) :

Mail : tpalos09@gmail.com

Tél. : 06 60 98 93 31

Afin de suivre l'information connectez-vous à notre blog : [toutis per alos.blogspot.com](http://toutis-per-alos.blogspot.com)

ou faites entrer « toutis-per-alos » dans votre page facebook.

<https://www.facebook.com/TouTis-Per-Alos-108294140973658/>

LE MOT DU COMITÉ DES FÊTES « LES FESTAYRES »

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux, de bonheur et de santé, pour cette année 2025. Mille merci à toutes et à tous de nous avoir, à nouveau, fait confiance et apporté votre soutien.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre belle fête du 15 Août.



Qu'elle soit encore l'occasion de bons moments partagés.

Les *FESTAYRES* d'Alos

Le Président du Comité des Fêtes,
Pierre MAGNE

A.C.C.A D'ALOS

La saison de chasse 2023-2024 s'est terminée avec un total de 44 sangliers tués et 2 cerfs. La saison de chasse de 2024-2025 a débuté, dès le mois de Mai, par un nettoyage de certaines zones de chasse et d'une coupe de bois de chauffage.

Au mois d'Août, nous avons réalisé un comptage des galliformes de montagne (perdrix grise).

Par la suite, des travaux de nettoyage et débroussaillage (chemin des piqueurs, pistes forestières) ont été exécutés. Dans le même temps, des travaux ont été accomplis sur le site de la cabane située au milieu du plan de chasse. Nous avons rétabli une arrivée d'eau courante (non traitée) et mis en place un évier

En ce début de saison 2024, il nous a été attribué 3 bracelets pour l'isard. Pour les galliformes de haute-montagne, nous pouvons prélever des perdreaux gris (plusieurs compagnies sont présentes). La chasse au grand tétras est toujours fermée. Pour le chevreuil, nous avons 28 bracelets. Cette saison, nous en avons vendus pour le tir à l'approche. Le sanglier se porte bien. Cette saison, nous avons prélevés 28 animaux au compte de ce jour.

Les cervidés sont toujours présents sur notre Commune. Nous avons eu l'occasion de prélever 1 cerf, 8 cors et un jeune de l'année.

Nous avons loué le grand local (grange), situé à côté de La Maison de la Chasse et, nous prêtons à titre gracieux, le deuxième étage à l'association TTPA. L'arrivée précoce de la neige, cette année, a un peu gêné l'occupation de notre territoire et a aussi fait descendre le gibier par manque de nourriture.

Quoi que pourront en dire nos détracteurs, nous restons utiles à la préservation de la biodiversité sur tout notre territoire et nous maintiendrons une certaine animation au village qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige.



Le Président,

Armand MOLE



Notre Association « Alos Loisirs et Sports » est née en septembre 2024 grâce à la volonté et l'engagement de 26 membres fondateurs. Des bénévoles font vivre et animent ALS tout en transmettant leurs passions. Les 10 référent(e)s sont tous d'Alos !

A mi décembre, 58 membres participent à 7 activités phares :

- ❖ le Yoga, la Gymnastique, la Danse traditionnelle, la Randonnée, les Jeux de société, la Sophrologie, le Vélo.

Nous espérons développer de nouvelles activités dès l'été prochain, comme l'Escalade, les Sorties Loisirs ou d'autres beaux projets...

Nous souhaitons, qu'en 2025, vous puissiez prendre de bonnes résolutions dont celle de nous rejoindre !!! et pour les Alosiens passionnés, de venir étoffer les rangs des référents !

Un grand merci à la mairie d'Alos qui met gracieusement la salle communale et la salle du conseil à la disposition de nos activités.

Un grand merci à vous tous pour votre soutien et votre enthousiasme !

Toute l'équipe ALS s'associe à mes vœux.

Amicalement,

Jacques.



Se cultiver,
faire du sport est plus qu'un loisir, c'est un véritable mode de vie, bienfaiteur physique et mental

Participer à des jeux de société, c'est garder l'ambition de prendre du plaisir et de s'entretenir pour rester jeune

Faire du sport est une source de plaisir car notre corps sécrète alors l'endorphine, la dopamine et l'adrénaline qui réduisent stress et douleurs ce qui améliore le sommeil, tel un antidépresseur !

TRAVAUX SUR L'ANNEE 2024

TOITURE DE LA MAIRIE

Les travaux ont été terminés à la fin du mois de Février 2024.

APPARTEMENT N° 2 au-dessus de la Mairie

Réhabilitation de l'appartement terminée fin Mai.

Le locataire a pris possession du logement au 1^{er} Juin.

PARATONNERRE SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE

Pour être aux normes de conformité, nous avons dû installer un paratonnerre.

CIMETIERES

La procédure, imposée par la Législation Funéraire pour la mise en conformité des cimetières a été, dans l'ensemble, bien perçue par les familles qui ont fait les démarches pour régulariser la situation.

Il reste quelques concessions ou les familles concernées, n'ont pas donné suite. A défaut de « Titre de Concession », ces sépultures relèvent du régime de « terrain commun ».

BIENS VACANTS SANS MAÎTRE

Nous sommes en attente des Actes de Propriétés manquants pour finaliser la vente aux différents acquéreurs.

Sur les 29 hectares mis à la vente, nous avons vendu 10 hectares.

Après délibération du Conseil Municipal, le prix de vente s'établit ainsi :

- ✓ 1 200 €/ha pour les landes
- ✓ 1 500 €/ha pour les prés
- ✓ 1 700 €/ha pour les bois feuillus
- ✓ 100 € pour les sols (ruines, anciennes bâtisses)

Les principaux acquéreurs de ces biens sont des agriculteurs de notre Commune.

Certaines parcelles, d'une surface minime (20 à 100 m²), sont des particuliers dont la limite jouxte leur propriété.

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Cette parcelle de 11 ha, se situe à SERRES DE HOUEGES.

Après la remise en état de ce terrain, qui n'était que fougères, M. MOLE Jean en était le locataire depuis 1999.

Etant prioritaire, M. MOLE Jean-Pierre s'est porté acquéreur au prix de 1 500 €/ha.

EGLISE

Courant Octobre, le réajustement du soubassement des murs intérieurs a été réalisé ainsi que la fermeture des deux portes des sacristies, ceci afin de consolider l'ensemble de la structure.

Réalisation du linteau de la porte, côté sud, qui permettra l'accès aux personnes handicapées.

Ces travaux ont été réalisés pour permettre à l'Association TPPA de poursuivre les travaux des plâtres et de la peinture.

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 1er Mars 2024, date de la mise en place de la coupure de l'éclairage public de 23 h à 6 h, celle-ci nous a permis de faire une économie de 550 €.

DIVERS

- ✓ Remplacement mobilier de la salle de réunion (table + chaises)
- ✓ Remise en état du Chemin d'Esquenac sur 100 mètres
- ✓ Achat d'un PC portable et d'une imprimante, en commun avec la Commune de LACOURT, pour permettre le télétravail de notre Secrétaire de Mairie

TRAVAUX PROGRAMMES POUR 2025

PONT DE LA RIVIERE

Après des études complémentaires, effectuées par une Entreprise spécialisée dans les Travaux d'Ouvrage d'Art et d'un Bureau d'Etude, nous nous orientons vers une réparation de ce pont.

Des études sont en cours et un rapport détaillé nous sera transmis, en début d'année, afin de pouvoir faire les « Demandes de Subventions ».

D'après l'estimation qui a été réalisée, le coût s'élèverait à 200 000 €.



DIVERS

- ✓ Rénovation de l'éclairage aux abords de la salle communale par le SDE 09
- ✓ Reprofilage des pistes forestières du Col de « Catchaudégué » ➔ embranchement de la piste de SENTENAC D'OUST (800 m). Ces travaux seront financés 50 % par la Commune et 50 % par le Groupement Forestier ARP et COUBLA

INFORMATIONS IMPORTANTES

TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce moyen de transport est une solution de mobilité pour tous les habitants de l'Occitanie. Les destinations correspondent vers Saint-Girons et Saint-Lizier. Vous devez effectuer votre réservation par téléphone 08 05 60 81 00 du lundi au vendredi de 8 h à 16 h en continu (sauf les jours fériés). TARIF UNIQUE : 2 € par trajet.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans en 2025, devront se faire recenser en Mairie. Le recensement est important car, divers organismes demandent les « Attestations » : passage d'examens, inscription aux leçons de code, etc.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Le permis de conduire, la carte d'identité à portée de clic !!!!

Je me rends sur : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

FINANCEMENT DE VOS TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

Pour des aides financières, un appui administratif et des conseils techniques, vous pouvez contacter :

La Communauté de Communes Couserans Pyrénées :

aide.habitat@couserans-pyrenees.fr

ou

SOLIHA Ariège :

7 boulevard Alsace-Lorraine 09000 FOIX : 05 34 09 24 82

contact@soliha09.fr

REPARATION ET MAINTENANCE

Mathieu GEORGES
1991 Route de la Lauzère
09200 ALOS
☎ 06 11 13 09 39
✉ mg.outillage09@gmail.com

Outils électroportatifs
Cloueurs/Agrafeuses pneumatiques
Outils électroportatifs
Cloueurs/Agrafeuses pneumatiques
Cloueurs autonomes à gaz
Réparation cartes électroniques

VENTE DE BOIS

Vente et livraison
de bois de chauffage
25, 33 ou 50 cm

Christophe
07 86 33 51 16



VENTE DE COSMETIQUES BIO

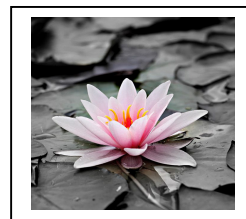


Ludivine vous invite à consulter sa boutique
en ligne, spécialisée dans la vente de
cosmétiques bio et artisanaux français
aucoeurdesracines.fr

AU REVOIR

PAILLAS Gilbert dit « Nougé »
COSTES Alain

23 Novembre
08 Décembre



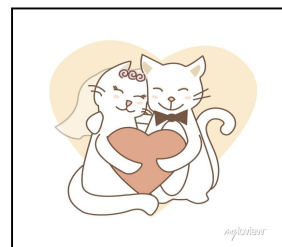
NOUVEAUX HABITANTS



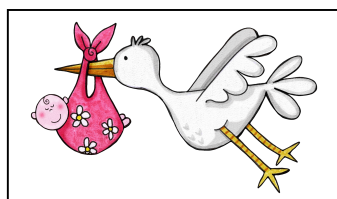
ARNOLDI Jean-François « Au Village »
GONZALEZ Cédric à « La Pause »
LE BEAU Alexandre au « Pertéguet »
ROULAND Geoffrey « Au Village »

MARIAGES

Laëtitia TORTET et Julien GUIRAUD 13 Avril
Corinne COLLODEL et Max SAHUQUE 14 Juin



NAISSANCE



Alma GUIBERT 28 Mai

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES

Il est rappelé, aux propriétaires de chiens, qu'**IL EST INTERDIT** de les laisser divaguer sur la voie publique. Ils doivent être tenus en laisse, dans les villages et les estives.

Suite aux remarques d'administrés concernant la prolifération des chats sur la Commune, il est rappelé qu'**IL EST INTERDIT** d'attirer systématiquement, ou de façon habituelle des animaux, notamment les chats, dans cette pratique qui est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage (Cf article 26 du Règlement Sanitaire Départemental).

Nous en profitons pour vous rappeler, à nouveau, que sur toutes les routes de la Commune, l'élagage et le tronçonnage des arbres menaçant la sécurité des biens et des personnes sont de la responsabilité des propriétaires, riverains des parcelles concernées.

L'EMPLOI DU FEU EN ARIEGE

Toutes les informations nécessaires, pour effectuer l'incinération des différents végétaux ainsi que la réglementation des feux en Ariège, sont consultables sur le site :
www.serpig.net

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Tous les renseignements sur les questions « OU » - « COMMENT- « QUI DOIT » - « POURQUOI » débroussailler et les « RISQUES et SANCTIONS » sur le non-respect de ces obligations Légales sont consultables sur le site :
<https://www.ariège.gouv.fr/actions-de-l-etat/environnement-biodiversite/foret/obligations-legales-de-debroussaillage>



Secteur VAL COUSERANS

MOIS	JOURS
JANVIER	29
MARS	26
MAI	21
JUILLET	10
OCTOBRE	08
DECEMBRE	10

DECHETTERIE « Le Palétès » à SAINT-GIRONS

Nous vous rappelons que les déchets (textile, plastique, bois, fer, peinture, carton, etc), ne doivent pas être déposés dans l'espace prévu aux « containers poubelles ». Du fait de leur poids ou de leur volume, ces déchets ne sont pas pris en charge par le Service de Collecte des « Ordures Ménagères ».

La déchetterie « Le Palétès » vous accueille du Lundi au Samedi, de 8h00 à 17h00 en continu. Le dépôt des déchets est GRATUIT. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le **05 61 66 69 66**.

VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE OU REALISER DES TRAVAUX ?

QUE FAIRE AU PREALABLE ?

Une autorisation doit être demandée à la Mairie pour vérifier que votre projet respecte bien les règles d'urbanisme.

L'obtention d'un Permis de Construire (PC) est nécessaire pour les travaux de grande ampleur, comme :

- ❖ une construction nouvelle créant une surface plancher et/ou une emprise au sol de plus de 20 m²
- ❖ des travaux d'agrandissement créant plus de 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol
- ❖ un changement de destination lorsqu'il s'accompagne de travaux modifiant la structure porteuse

La Déclaration Préalable (DP) des travaux est nécessaire pour les opérations d'aménagement de faible importance, comme :

- ❖ une construction nouvelle ou des travaux sur une construction existante créant une surface plancher et/ou une emprise au sol de 5 à 20 m²
- ❖ la construction d'un mur d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m
- ❖ la construction d'une clôture en limite de votre propriété
- ❖ la construction d'une piscine d'une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la hauteur est inférieure à 1,80 m
- ❖ des travaux modifiant l'aspect extérieur de la construction
- ❖ un changement de destination sans modifications des structures porteuses

La demande d'autorisation :

- ❖ Vous devez compléter un formulaire et y joindre les pièces listées dans la notice qui l'accompagne
- ❖ Votre demande doit être déposée soit en ligne, soit en Mairie

La collectivité dispose d'un délai de 2 mois en cas de « PC » et de 1 mois en cas de « DP » pour une construction.

Dès obtention, vous devez afficher le panneau de chantier. En effet, il existe un délai de recours de 2 mois à compter de l'affichage.

Par ailleurs, le panneau doit rester en place durant la durée des travaux.



Le Repas de Noël a eu lieu le 14 Décembre 2024

En cette fin d'année, notre Chef Cuisinier « Serge », nous a concocté un excellent repas de Noël. Nous le remercions pour son investissement dans la préparation de ce menu de Fêtes.

Nous remercions vivement, également, Patrice et Sandrine VERGES qui ont offert le pain ainsi que les bûches de Noël.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 96 Alosiennes et Alosiens, qui ont répondu présents, pour ce moment convivial annuel.

Notre DJ préféré, Jean-Claude LASSERRE, était présent pour animer ce repas.

Nous avons offert 24 colis de Noël à nos aînés du village.



***LE MAIRE D'ALOS, SON CONSEIL MUNICIPAL ET LES EMPLOYÉS DE LA
COMMUNE VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR
L'ANNÉE 2025***